LE FURET

Lettre d'information de l'UNSA BPCE, pour agir ensemble

1 L'ÉDITO DE…

Les tracts, c'est nécessaire lorsqu'il y a des messages à passer , pour dénoncer ou revendiquer. Mais il peut parfois s'écouler plusieurs mois entre deux tracts (ce qui est d'ailleurs plutôt bon signe pour le dialogue social). Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a rien à dire ! C'est la raison pour laquelle l'UNSA BPCE a décidé de communiquer régulièrement avec vous, au travers de ce Furet. Furet car le Canard était déjà pris… et parce qu'il s'agit d'un animal mignon (…), curieux, qui ne se laisse pas faire et n'hésite pas à explorer des chemins parfois dangereux lorsque c'est nécessaire.

Bonne lecture et à très bientôt !

Didier GIRAUD
Secrétaire Général de l'UNSA BPCE

Les 10 rémus
les + élevées de BPCE :
6,2 M€ en 2017
(4,3 M€ en 2016) !

2 ÇA PEUT SERVIR…

- A l'avenir, le contenu de cette rubrique sera sans doute un peu plus professionnel… mais pour l'instant, place à l'actualité ! Coupe du Monde oblige, l'UNSA BPCE a le plaisir de vous remettre, en même temps que ce premier numéro du Furet, le calendrier des matchs, qui s'étaleront du 14 juin au 15 juillet.

Lettre d'information de l'UNSA BPCE
L'équipe qui a composé ce numéro se présente :
Directeur de publication : Didier GIRAUD • Rédacteurs : Hervé BARRET, Corinne BROSSET, Anne-Marie BRUIN, Céline GEMAYEL, Thierry MBOUTCHOUANG NOUMIGUE, Sylvie MIGNAULT-BRICOUT, Mohand MOBAREK, Jean-Louis LE MOUELLIC, Pierre-Eric RANDRIANARISOA, Pascal REAULT •
Mai 2018

8 LA DIRECTION PREND NOTE…

Rubrique dédiée aux questions posées par les délégués du personnel, auxquelles la direction a bien du mal à répondre…

Question : est-il normal qu'un collaborateur en recherche de mobilité, qui a postulé à deux offres d'emploi diffusées sur l'intranet, n'ait toujours pas reçu de réponse (pas même un accusé de réception), deux mois après ?
Réponse : le process de mobilité prévoit l'examen des candidatures qui sont en principe suivies de manière régulière.
Si toutefois, la candidature demeure sans réponse, il est suggéré au candidat de se renseigner auprès de la DRH.

P.S. : ces réponses ont un caractère officiel et sont consignées dans un registre que chacun peut consulter, auprès de la DRH.

9 LE TRAVAIL, C'EST LA SANTÉ !

En matière de santé, il n'y a pas des chiffres "selon les syndicats" et "selon la direction". Il y a, année après année, un document de reference qui est le bilan social. Que nous dit ce document ? Que depuis 2011, le nombre d'accidents de travail a fortement augmenté (passant de 7 en 2011 et 2012 à 16 en 2016 et 13 en 2017). Et que le taux d'absentéisme ne cesse d'augmenter, passant de 4,08% en 2011 à 5, 41 % en 2016. Curieusement, pour 2017, il y a eu une modification de la méthode de calcul , qui fait redescendre ce taux à 4,62%. Etonnant, non ?

10 LES PARTENAIRES ZOZIAUX

3 DIGITAL...

Pour nos dirigeants, la question ne se pose même pas : BPCE sera digital, ou ne sera pas !
Pourtant, après un siècle de Banques Populaires et deux siècles de Caisse d'Epargne, nos entreprises ont fait la preuve de leur capacité à s'adapter et ont su développer une informatique performante depuis plus de 50 ans ! A les entendre, « informatique » serait aujourd'hui un terme « has-been » et le personnel serait incapable de s'adapter à la transformation digitale.
Nous, représentants UNSA BPCE du personnel, pensons que la direction fait fausse route.
Il ne suffit pas de s'intituler « product owner » ou « data scientist » pour penser la banque de demain. Et que dire de la pertinence de certains choix récents, tels que l'achat à prix d'or de Fidor ? La compétence, même digitale, doit-elle obligatoirement venir de l'extérieur et s'exprimer en anglais pour être crédible?
C'est pourquoi vous avez entre les mains la lettre d'information, et non la newsletter , de l'UNSA BPCE !

4 ON REMBOBINE

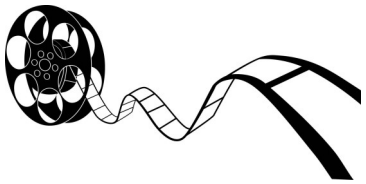

Ce n'était pas très clair lors d'un B'Friday Noon Meeting… donc nous allons vous expliquer comment l'enveloppe d'intéressement est répartie entre les salariés.
Cette répartition se fait à 80% de manière proportionnelle au salaire, et à 20% de manière égalitaire (au temps de présence). Et comme il y a un plafond, les montants supérieurs à ce plafond sont reversés dans l'enveloppe, ce qui bénéficie à celles et ceux qui n'atteignent pas ce plafond.
Pour la formule mathématique exacte, voir l'accord sur l'intranet (textes de référence / accords & règlements /

5 AGENDA

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL
Le 14 juin

CONSEIL DE SURVEILLANCE
Le 19 juin

CHSCT
Le 21 juin

CE
Le 28 juin

6 VIE DU GROUPE

Il ne fait pas bon actuellement faire partie de certaines filiales.
Il y a évidemment le cas de BPCE International, des salariés qui pourraient être nos collègues si BPCE avait créé une direction de l'International plutôt que de filialiser ces métiers.
Mais on pourrait également citer le cas des Editions de l'Epargne, société vendue récemment à un groupe partenaire, dont les salariés vont voir une bonne partie de leurs anciens avantages disparaître (plus de CE, plus d'intéressement).

A venir, la création d'une nouvelle entité destinée à accueillir l'activité de FIDOR France, constituée d'une vingtaine de salariés. Ils devraient être majoritairement recrutés à l'extérieur, nous a-t-on dit… Méfiance quand même, si on vous y propose un poste. Rien ne dit que cette structure ne sera pas vendue à son tour, d'ici quelques années !

7 CAFÉ DE SEINE

" En ce moment, avec les grèves et manifestations en tous genres , on ne voit plus que des syndicalistes à la télévision…
- Et tu as remarqué, pas une seule femme ? "

Cet échange entendu récemment à la cafétéria illustre parfaitement la situation, même à BPCE SA. Sur neuf délégués syndicaux, une seule femme.
A ce jour, seule l'UNSA BPCE a osé prendre la décision de nommer parmi ses délégués syndicaux une femme… et une technicienne (assistante), en plus !